

Commune de Silfiac

Conseil municipal ordinaire	
Procès verbal de séance	
	Date et lieu : 24/11/2025, 19h00, mairie
Présents : Christophe Cocherel, Olivier Constant, Claude Cotton, Murielle Kerdreux, Frédérique Le Manach, Cindy Maho, Camille Perret, Zinon Zykgostiotis	
Absents : Excusés : Amalia Modica, David Monpas	
Déroulement de la séance	
Ouverture de la séance	
<ul style="list-style-type: none">Le maire, Olivier Constant, ouvre et préside la séanceIl procède à l'appel nominal des conseillers et conseillères présentes : 8Il procède au décompte des procurations : 2 (Amalia Modica pour Claude Cotton et David Monpas pour Olivier Constant).Il constate que le quorum, qui est de 6, est atteint (8 conseillères et conseillers présents et 2 procurations) et que le conseil peut valablement délibérer	
Approbation du procès-verbal de la séance précédente	
<ul style="list-style-type: none">Aucune demande de rectification sur le procès-verbal du précédent conseilLe maire rappelle qu'il doit maintenant être publié par voie d'affichage et sur le site Internet de la communeConformément au choix exprimé à l'unanimité par les membres du Conseil présents lors de la séance du 5 décembre 2022, le procès-verbal est signé par l'ensemble des conseillers et conseillères présentes (ce qui n'est plus une obligation légale).	
Désignation de la ou du secrétaire de séance	
<ul style="list-style-type: none">Murielle Kerdreux est nommée secrétaire de séance.Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée	
Introduction du maire	
<ul style="list-style-type: none">Le maire remercie les personnes présentes.Le maire rappelle l'ordre du jour et demande aux conseillers et conseillères présentes s'ils souhaitent que d'autres points y soient inscrits : pas de demande spécifique.Le maire rappelle enfin qu'en plus de l'ordre du jour :<ul style="list-style-type: none">Des questions diverses pourront être abordées, à vocation essentiellement informatives;Des questions orales pourront être posées par les conseillères et conseillers.	
Vente de la crêperie-gîte de Pont Samouel (délibération)	
<ul style="list-style-type: none">Claude Cotton, conseiller, présente la délibération.Il redit que le bureau a à plusieurs reprises estimé qu'en l'absence d'autre proposition et en l'état actuel du bien, il serait imprudent de refuser la proposition transmise par l'étude Arens, qui reviendrait probablement à le laisser inoccupé pour de longs mois encore.Le maire informe le conseil qu'il a eu par téléphone ce jour Mme Lequin, qui lui a appris qu'avec M. Caffiaux, il avait mise à l'étude la possibilité de conserver le restaurant et le bar, et de faire en sorte qu'ils restent en exploitation; c'est la raison pour laquelle ils souhaitent que la licence IV reste attachée au bien, comme prévu initialement; devant l'incertitude sur la conservation d'une activité de bar, le bureau municipal avait demandé que la licence IV en soit détachée et reste propriété de la commune.	

- Le maire attend une réponse des notaires respectifs des acheteurs et de la commune, sur la possibilité pour la commune de récupérer la licence en cas de création d'un projet ne comprenant pas le maintien d'un bar ou restaurant, sous un certain délai.
- Les membres du conseil estiment intéressante l'idée de recréer un bar/restaurant envisagé par les acquéreurs et ne souhaitent pas mettre d'empêchement à cet éventuel projet ni à la vente; l'évocation du détachement de la licence IV est donc retirée de la délibération, ce qui signifie qu'elle pourra être cédée avec le bien si les acquéreurs en font une condition *sine qua non*.
- Il est rappelé qu'un découpage par un géomètre a été réalisé. Le plan est présenté au Conseil. Le tour de l'étang reste communal, l'exutoire également mais la parcelle qui le comprend peut être mise à disposition des futurs propriétaires sous condition d'entretien. Le terrain de camping et la carrière servant de parking sont inclus dans la vente.
- Plus généralement à propos de cette vente, dans un contexte de baisse généralisée des subventions aux communes (Département, État...) dont le terme n'est pas en vue, elle donnera à la prochaine équipe communale les moyens de mener des projets, avec un grand confort de trésorerie pour ses premières années.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Protection sociale complémentaire des agents (délibération)

- Camille Perret, adjointe en charge des ressources humaines, présente la délibération.
- Elle fait suite au débat préparatoire qui a eu lieu lors du Conseil du 22 septembre 2025 et des choix qui ont été fait alors, quant à la mise en œuvre de la participation de la commune à la protection sociale complémentaire des agents communaux.
- Ces propositions du Conseil - participation de 15 euros versée aux agents communaux pour une mutuelle labellisée de leur choix - ont été validées par le Centre de Gestion.
- Le Conseil peut donc formellement les adopter.
- Elles seront mises en œuvre à partir du 1er janvier 2026.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Tarifs communaux 2026 (délibération)

- Cindy Maho, conseillère, présente la délibération.
- Elle prévoit une augmentation générale de 2%, correspondant à l'indice des prix à la consommation de l'INSEE pour 2024, avec quelques arrondis éventuels.
- Le tableau détaillé des nouveaux tarifs communaux proposés en comparaison des tarifs actuels est présenté au Conseil pour discussion, ajustement et adoption.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée

Recrutement d'un agent recenseur (délibération)

- Camille Perret, adjointe aux affaires sociales, présente la délibération.
- Ce sujet fait suite à la discussion du Conseil du 22 septembre 2025.
- Olivier Constant, maire et Annie Thomas, secrétaire de mairie, ont rencontré Manuella Clément, pressentie par le Conseil pour cette mission.
- Celle-ci s'est déclarée très intéressée. Ses contraintes personnelles lui ont semblé compatibles avec sa réalisation.
- Suite à cette délibération, il sera possible de contractualiser avec elle.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Demandes diverses de fonds de concours auprès de Pontivy Communauté (délibération)

- Christophe Cocherel, premier adjoint, présente la délibération.
- Plusieurs dépenses d'équipement sont envisagées : désherbeuse mécanique, citerne souple pour fournir aux pompiers un débit suffisant, bois pour créer une mezzanine à l'atelier communal, remplacement de l'aspirateur de l'école, et remplacement des rampes d'escalier d'accès à l'église (l'escalier ayant été allongé de 2 marches, les rampes sont aujourd'hui trop courtes).
- Ces dépenses ne peuvent pas faire l'objet d'autres subventions que le Fond de concours de Pontivy Communauté, dans l'enveloppe duquel il restera environ 30000 euros sur 50000.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Demande d'une subvention Natura 2000 pour la tournière de Porzh Klud

- Frédérique Le Manach, conseillère, présente la délibération.
- Une réunion avec tous les partenaires a eu lieu pour discuter d'une gestion durable par Eco pâturage. 2 éleveurs sont intéressés à condition que le site soit clôturé pour protéger le bétail. Cette clôture serait financée par la Région et l'Europe à hauteur de 80%. Le reste à charge pour la commune serait de 4000 € maximum.
- Loudéac Communauté assurera le suivi du chantier.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Demandes de subvention pour le projet de mini-stade

- Cindy Maho, premier adjoint, présente la délibération.
- Des jeunes ont rencontré des élus pour parler de ce terrain d'activité (manque de filets, terrain très dégradé). Le terrassement, la pose d'enrobé et la création d'un réel ministade a été étudiée. Le montant total du devis s'élève à 80568,40 euros HT, toutes options semblant pertinentes au conseil comprises.
- Les subventions possibles vont être étudiées. Ce projet va être étudié et laissé à l'appréciation de la prochaine équipe municipale.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Informations diverses

Avancement projet habitat innovant

- Après 2 réunions post-journée portes ouvertes du 7 juin, 8 personnes demeurent intéressées incluant désormais des professionnels du bâtiments (deux charpentiers, une maçon) intéressés par le bâti existant.
- Ce renfort est essentiel pour la faisabilité du projet car celle-ci est difficilement envisageable à proximité de bâtiments dangereux.
- L'accompagnement par l'Echo-habitant et Graine d'habitants se poursuit donc, dans l'objectif que ce groupe puisse mettre un projet suffisamment abouti sur le bureau du prochain conseil municipal pour que celui-ci puisse se prononcer sur la réalisation du projet et y engager les ressources de la commune ; prochaine rencontre sur place le 10 décembre.
- Le maire rappelle que cette phase d'étude est entièrement financée par la subvention de la Fondation de France (15000 euros déjà entièrement versés) et ne coûte donc absolument rien à la commune.

Préparation cérémonie des vœux 2026

- Dimanche 11 janvier à 11h00, à la salle polyvalente.
- Préparation des invitations: à la diligence de la secrétaire de mairie.
- Distribution des invitations: à partir du 15 décembre, au rythme de chacun-e pour être

terminée avant Noël.

Prochain Conseil Municipal

- ?

Questions diverses/ Questions orales

- ...

La séance est close à 21h30

Procès verbal consultable en mairie.

Christophe Cocherel	Olivier Constant	Claude Cotton
Murielle Kerdreux	Frédérique Le Manach	Cindy Baeza
Amalia Modica	David Monpas	Camille Perret
Zinon Zykgostiotis		